



Offre de formation continue Santé et sécurité au travail

Vous former avec nos partenaires



Bases en prévention des risques professionnels



- ⦿ S'initier en santé et sécurité au travail

- ✓ *Acquérir des bases en prévention des risques professionnels*

Toute personne investie sur des enjeux de santé et sécurité au travail

E-learning 8 h (INRS)

Salarié désigné compétent



- ⦿ Participer avec le dirigeant à l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

- ✓ *Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail*

Toute personne désignée

3 jours

Évaluer les risques professionnels (EvRP)



- ⦿ Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'établissement

- ✓ *Évaluer les risques professionnels*

Toute personne désignée

Pré-requis : Suivi avec succès de la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"

3 jours

Sauvetage secourisme du travail (SST)



- ⦿ Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir face à une situation d'accident du travail

- ✓ *Devenir sauveteur secouriste du travail*

Toute personne de l'établissement

2 jours



Risque chimique



Prévention du risque chimique

- ⦿ S'initier à la prévention du risque chimique

✓ *Notions de bases sur les produits chimiques*

Toute personne investie sur des enjeux de santé et sécurité au travail

E-learning 4 h (INRS)

Risques Psycho-Sociaux (RPS)



Prévention des risques psychosociaux

- ⦿ Identifier les facteurs de risques psychosociaux et leurs conséquences

✓ *S'initier à la prévention des risques psycho-sociaux*

Toute personne investie sur des enjeux de santé et sécurité au travail

Pré-requis : vivement recommandé : suivi avec succès de la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"

2 jours

Échafaudage



Prévention des risques liés aux chutes de hauteur

- ⦿ Selon sa mission, maîtriser les différentes phases d'opérations liées au travail sur échafaudages de pied et roulants conformément aux recommandations R408 et R457

✓ *Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied*

Toute personne amenée à monter, utiliser et vérifier des échafaudages de pied

3 jours

✓ *Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied*

Toute personne amenée à utiliser et vérifier des échafaudages de pied

1 jour

✓ *Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied*

Toute personne amenée à vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied

2 jours

✓ *Utiliser des échafaudages de pied*

Toute personne amenée à travailler sur des échafaudages de pied

0,5 jour

✓ *Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants*

Toute personne amenée à monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants

2 jours

Risque amiante



Prévention du risque amiante sous-section 4

- Assurer sa mission selon sa fonction lors d'interventions sur ou à proximité des matériaux, équipements, matériels ou articles susceptibles de libérer des fibres d'amiante

✓ *Se former à la prévention du risque amiante sous-section 4 en tant qu'encadrant technique*

Tout encadrant technique de l'entreprise
5 jours

✓ *Se former à la prévention du risque amiante sous-section 4 en tant qu'encadrant de chantier*

Tout encadrant de chantier de l'entreprise
5 jours

✓ *Se former à la prévention du risque amiante sous-section 4 en tant qu'opérateur de chantier*

Tout opérateur de chantier de l'entreprise
2 jours

✓ *Se former à la prévention du risque amiante sous-section 4 en tant que salarié cumulant les fonctions*

Toute personne cumulant les 3 fonctions
5 jours

CATEC



Prévention des risques liés aux travaux en espace confiné dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

- Assurer une intervention en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement conformément à la recommandation R447

✓ *Obtenir la certification CATEC surveillant et/ou intervenant*

Toute personne de l'établissement désignée par le chef d'entreprise surveillant ou intervenant
1 jour



PRAP IBC



Prévention des risques liés à l'activité physique des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau

- ⊙ S'engager dans une démarche de prévention des risques liés aux manutentions
- ⊙ Identifier et caractériser les facteurs de risques - définir un plan d'action et participer à sa mise en œuvre

Étape 1

- ✓ Assurer les conditions de réussite d'une formation-action PRAP en entreprise ou en établissement

Dirigeant

1 jour

Étape 2

- ✓ Devenir acteur PRAP IBC (industrie, BTP, commerce et activités de bureau)

Toute personne de l'établissement

2 jours

PRAP 2S



Prévention des risques liés à l'activité physique des secteurs sanitaire et médico-social

- ⊙ S'engager dans une démarche de prévention des risques liés à la mobilisation des personnes
- ⊙ Identifier et caractériser les facteurs de risques - définir un plan d'action et participer à sa mise en œuvre

Étape 1

- ✓ Assurer les conditions de réussite d'une formation-action PRAP en entreprise ou en établissement

Dirigeant

1 jour

Étape 2

- ✓ Devenir acteur PRAP 2S (sanitaire et médico-social)

Toute personne de l'établissement

4 jours

TMS



Prévention des troubles musculosquelettiques

- ⊙ Identifier les facteurs de risques de TMS
- ⊙ Élaborer et animer une démarche de prévention des TMS

- ✓ Devenir chargé de prévention des TMS de l'établissement

Tout manager, fonctionnel sécurité... d'un établissement de moins de 150 salariés

Pré-requis : suivi avec succès de la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"

Participation du dirigeant à la formation "Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS" organisée par la Carsat

3 jours + 2 x 0,5 jour d'accompagnement

- ✓ Devenir personne ressource du projet de prévention des TMS de l'établissement

Tout manager, fonctionnel sécurité... d'un établissement de plus de 150 salariés

Pré-requis : suivi avec succès de la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"

Participation du dirigeant à la formation "Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS" organisée par la Carsat

5 jours + 2 x 0,5 jour d'accompagnement

Secteur de l'aide et du soin à la personne à domicile (ASD)



- ⦿ Selon sa fonction, structurer et animer la démarche de prévention, participer à sa mise en œuvre pour améliorer les conditions de travail et assurer la qualité de service

Étape 1

- ✓ *Développer et manager la prévention des risques dans sa structure d'aide et de soin à domicile*

Dirigeant / 1 jour

Étape 2

- ✓ *Devenir animateur prévention dans le secteur de l'aide et du soin à domicile*

Toute personne impliquée dans la conduite d'un projet de prévention

Pré-requis : suivi avec succès de la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"

3 jours + 0,5 jour d'accompagnement

Étape 3

- ✓ *Devenir acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile*

Toute personne de l'établissement / 4,5 jours

Secteur de l'aide et du soin à la personne en établissement (SMS)



- ⦿ Selon sa fonction, structurer et animer la démarche de prévention, participer à sa mise en œuvre pour améliorer les conditions de travail et assurer la qualité de service

Étape 1

- ✓ *Développer et manager la prévention des risques dans un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, un hôpital ou une clinique (sanitaire et médico-social)*

Dirigeant / 1 jour

Étape 2

- ✓ *Devenir animateur prévention dans un établissement d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, un hôpital ou une clinique (sanitaire et médico-social)*

Toute personne impliquée dans la conduite d'un projet de prévention

Pré-requis : suivi avec succès de la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"

6 jours + 2 x 0,5 jour d'accompagnement

Étape 3

- ✓ *Devenir acteur PRAP 2S*

Toute personne de l'établissement / 4 jours

Secteur du transport routier et logistique (TRL)



- Selon sa fonction, structurer et animer la démarche de prévention, participer à sa mise en œuvre pour améliorer les conditions de travail et assurer la performance de l'établissement

Étape 1

- ✓ *Développer et manager la prévention des risques dans une entreprise du secteur du transport routier et logistique*

Dirigeant / 1 jour

Étape 2

- ✓ *Devenir animateur prévention du secteur du transport routier et logistique*

Toute personne impliquée dans la conduite d'un projet de prévention

Pré-requis : Suivi avec succès de la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"

6 j + 0,5 jour d'accompagnement

Étape 3

- ✓ *Devenir acteur prévention secours du secteur du transport routier de marchandises*
- ✓ *Devenir acteur prévention secours du secteur du transport routier de voyageurs*

Toute personne de l'établissement / 3 jours



Offre de formation continue en santé et sécurité au travail du réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels et INRS



- ➔ Pour répondre à la demande et face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS et l'Assurance Maladie Risques Professionnels proposent une offre de formation animée par des organismes de formation habilités.
- ➔ Des formations en e-learning (qui constituent un pré-requis de certaines formations) sont également proposées par l'INRS.

Nous mettons à votre disposition pour chaque formation une fiche détaillant les objectifs, le contenu, les méthodes, les conditions de validation, les modalités d'inscription...

Vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur notre site Internet www.carsat-auvergne.fr
(rubrique entreprises) ou contactez :

Agnès Tourraille
04 73 42 70 49

agnes.tourraille@carsat-auvergne.fr

